

INASEP, entreprise publique performante, économiquement pérenne et valorisant un fort potentiel humain, s'affirme comme un acteur incontournable dans ses domaines d'activités. Elle participe au cadre et à la qualité de vie des citoyens, en garantissant une distribution optimale d'eau de qualité à ses abonnées, en assurant l'épuration des eaux usées. Elle veut également répondre avec son bureau d'étude à toutes demandes de ses associées. Dans chacune de ses décisions, l'entreprise s'inscrit dans une politique de développement durable.

Sous la responsabilité directe du responsable technique, l'agent devra veiller au bon fonctionnement et à l'entretien de stations d'épuration, de pompages et de réseaux de collecteurs.

Missions

- Assurer la responsabilité de l'entretien et du fonctionnement de stations d'épuration, de pompages et de réseaux de collecteurs;
- Réaliser le diagnostic des dysfonctionnements et réaliser les réparations dans les limites techniques des moyens mis à disposition;
- Prendre des initiatives quant aux mesures urgentes de protection du milieu naturel;
- Participer au rôle de garde.

Profil du Candidat

Compétences techniques

- Avoir une connaissance générale des différentes activités de l'intercommunale ;
- Analyse technique : Recueillir, relier et interpréter des données techniques ;
- Logistique : Gérer la logistique au niveau des équipements, des fournitures et/ou des services ;
- Utilisation de matériels techniques : Utiliser les appareils et les outils spécifiques ;
- Procédures : Appliquer et respecter les procédures et/ou les normes en vigueur.

Compétences comportementales

- Travailler en équipe : aider et soutenir ses collègues et contribuer à la réalisation des tâches assignées à l'équipe;
- Autonome : accomplir son travail sans supervision directe;
- Analyse : recueillir, relier et interpréter des informations provenant de sources diverses;
- Preuve de fiabilité : Agir de manière intègre conformément aux attentes de l'intercommunale et en respectant la confidentialité;
- Rigueur : Réaliser son travail avec exactitude, méthode et précision ;
- Respect des normes d'hygiène et de sécurité ;
- Adaptabilité : Adopter une attitude souple face aux changements et en s'adaptant aux circonstances changeantes et à des circonstances variées ;
- Résolutions de problèmes : Proposer et mettre en place des solutions face à un problème en tenant compte de sa propre expérience, de la situation, des enjeux et des intervenants.

Conditions d'accès

Etre au moins titulaire du diplôme de l'enseignement technique secondaire supérieur ETSS/CTSS en électromécanique.

Titulaire du Permis B.

Offre d'INASEP

Constitution d'une réserve de recrutement valable 2 ans.

Pour les détenteurs du diplôme ETSS/CTSS : échelle D7 : 17.275,11 – 25.745,87 € brut annuel non indexé.

Tout agent prouvant une ancienneté du secteur privé supérieure à 6 ans, dans un métier utile à sa (future) fonction ou qui lui a permis d'obtenir le niveau suffisant pour pouvoir postuler à cette fonction, peut prétendre à la valorisation de 6 ans, majorée de la moitié des années excédentaires réellement prestées.

En ce qui concerne l'ancienneté pécuniaire, « sont également valorisables, dans les mêmes conditions, les services accomplis antérieurement dans le secteur public ou privé d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen ».

Chèques repas électroniques - Indemnités Km domicile-lieu de travail - Assurance hospitalisation - Indemnités de garde – Frais de séjour.

Atout pour le poste

Avoir quelques années d'expérience dans l'exercice d'une fonction similaire.

Contacts

Renseignements administratifs:

Monsieur Adrien RELEKOM, Stagiaire Ressources Humaines.
Tél. : 081 40 75 26

srh@inasep.be

Renseignements techniques :

Monsieur François MATHY, Responsable Département Exploitation.

Tél. : 081 40 76 38

francois.mathy@inasep.be

Introduction des candidatures

Les candidatures complètes (lettre de motivation, CV, diplôme(s)) doivent être introduites par courrier électronique (srh@inasep.be) ou par pli simple à Monsieur Didier HELLIN, Directeur général de l'INASEP, 1b rue des Viaux à 5100 Naninne pour le **04/03/2018** au plus tard, la date de l'envoi du courrier électronique ou la date du cachet de la poste faisant foi.

Les candidatures incomplètes à la date de clôture ne seront pas prises en compte.

Un passeport APE ainsi qu'un certificat bonne vie et mœurs seront réclamés avant engagement.

Examen de recrutement

Epreuve écrite : destinée à évaluer les compétences techniques.

Le candidat doit obtenir 50% des points à l'épreuve écrite pour accéder à l'épreuve orale.

Epreuve orale : entretien à bâtons rompus visant à évaluer la maturité, à apprécier la présentation, la manière dont il expose ses idées et les capacités du candidat à occuper le poste.

Le candidat doit obtenir 50% des points à l'épreuve orale.

Le candidat doit obtenir 60% de moyenne à l'ensemble des deux épreuves pour réussir le recrutement.